

Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France

Le titre de ce deuxième thème du programme de CM1 est formé de quatre verbes d'action à l'infinitif qui l'inscrivent d'emblée dans une géographie dynamique des espaces vécus au quotidien et donnent les clés de compréhension des principales interactions entre l'être humain et son environnement. Celles-ci sont étudiées dans deux types d'espaces : les espaces urbains et les espaces touristiques. Soit, selon deux temporalités : celle du quotidien dans les villes et celle du temporaire, de l'occasionnel, dans les espaces touristiques sans que cela soit exclusif puisque les villes sont aussi des espaces touristiques. Dans les deux cas, l'approche privilégiée est celle des actes spatiaux quotidiens et ordinaires effectués par les habitants d'un espace. L'enjeu est de comprendre comment ces activités façonnent la ville et les espaces du tourisme et, parallèlement, comment les pouvoirs publics et les collectivités territoriales prennent en compte cela pour aménager ces espaces. Le thème recouvre donc les logements, soit les types d'habitat où l'on réside (de manière permanente ou temporaire), les lieux du quotidien au sein desquels on travaille (bureaux, commerces, restaurants, services, etc.), on se divertit (parcs, musées, infrastructures sportives, etc.). C'est à partir du nommage, de la description puis de la caractérisation de ces lieux que les élèves identifient au fur et à mesure la dimension fonctionnelle des espaces et par conséquent leur aménagement et leur organisation. Les échelles d'analyse se situent avant tout à un niveau local (une ville, une station touristique), voire micro-local (un quartier). Parce que l'étude de ce thème s'ancre dans le quotidien et le vécu des habitants, il s'agit de privilégier des sources documentaires directes : plans de ville, brochures touristiques, sites des stations touristiques, témoignages d'habitants par le biais d'interviews, de films, d'enquêtes.

Notions fondamentales

- Espace vécu ; paysage d'un espace urbain ; paysage d'un espace touristique ; organisation et fonctions des espaces urbains et touristiques.

✓ Repères géographiques

- Carte des aires urbaines de France ; carte des espaces touristiques en France.
- Outils du géographe : plan ; croquis ; photographie de paysage.

1 Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs dans des espaces urbains

1.1 Les espaces urbains en France

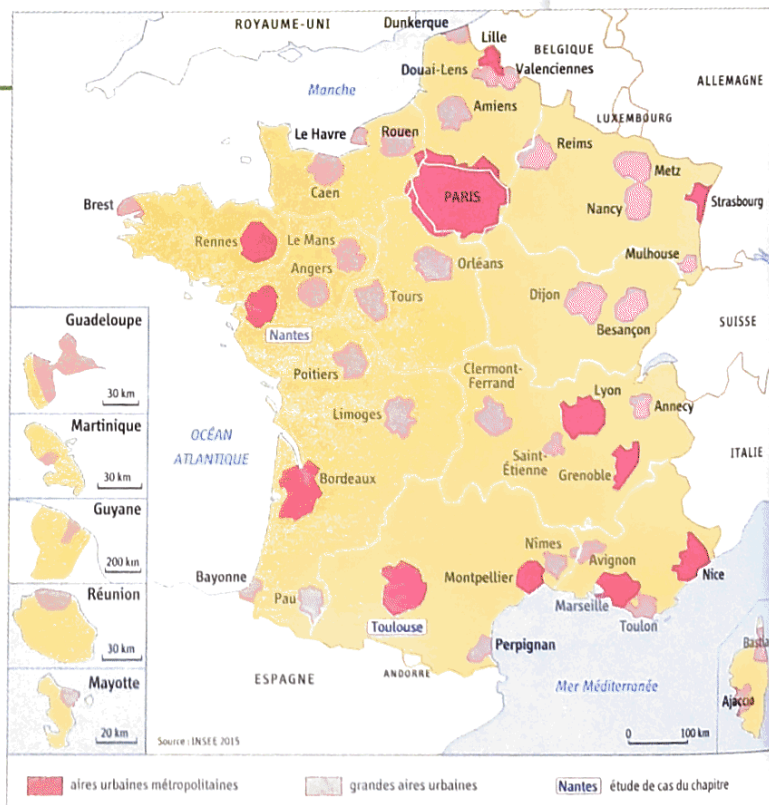
Il ne faut pas confondre les termes « ville » et « espace urbain ». En effet, la ville est, dans le langage courant, un mot qui désigne un lieu de concentration des humains. La définition est le plus souvent statistique. En France, l'INSEE définit comme une unité urbaine (soit une ville) toutes les communes qui présentent une continuité du bâti de plus de 200 mètres (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et qui compte au moins 2 000 habitants. Mais ce seuil est très variable d'un pays à l'autre (200 habitants au Danemark, 50 000 au Japon). Le mot « ville » relève donc plus du langage courant que du langage des géographes qui utilisent plutôt les termes « urbain », « urbanité » ou « espace urbain ». C'est donc l'expérience collective de la ville, le fait que les habitants se concentrent tous dans un bâti dense qu'ils partagent et utilisent qui définit l'urbanité. Selon Jacques Lévy, « l'urbanité procède du couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace »¹. La ville est donc un espace aménagé pour susciter et faciliter toutes les formes d'interactions.

1. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2013, p. 966.

Repères géographiques

Les aires urbaines en France

L'aire urbaine désigne un espace comprenant une ville-centre, des banlieues et une couronne périurbaine. À partir de cette carte, on peut distinguer trois types d'espaces en France : une ville de rang mondial (Paris), des métropoles (Lyon, Marseille, Lille...) et enfin des villes petites et moyennes (Châteauroux, Gap, Dunkerque...). Avec plus de 12 millions d'habitants, l'aire urbaine de la capitale domine le réseau urbain français par sa puissance politique, économique et culturelle. Les métropoles sont de vastes espaces urbains qui attirent les Hommes et les activités et concentrent des fonctions de commandement. Les métropoles polarisent les villes petites et moyennes qui l'environnent.



Les aires urbaines en France

Manuel Histoire-Géographie 3^e, Éditions Hatier, 2016.

1.2 Se loger, travailler, se cultiver et avoir des loisirs en ville

• Se loger

Les logements en ville sont très divers et varient selon l'endroit où ils sont situés en fonction de leur ancienneté, de leur taille, de leur matériau de construction ou encore du type d'habitat (collectif ou individuel). Dans les centres-villes, les immeubles sont souvent

plus nombreux et plus anciens qu'en périphérie : s'y côtoient d'anciennes façades datant des époques médiévales et d'autres plus modernes installées dans des rues au tracé sinueux. Au centre-ville, on trouve aussi et surtout des immeubles de style haussmannien ou post-haussmannien le long des grandes percées (avenues et boulevards) tracées à la fin du XIX^e siècle. Ces anciens logements, souvent mal adaptés aux normes du confort contemporain, ont fait l'objet de transformations pour y installer des chauffages performants, des installations sanitaires, des cuisines équipées... Les façades ont bien souvent aussi été rénovées. Dans les quartiers hypercentraux des grandes métropoles, bien desservis et au potentiel touristique fort, ces habitats anciens font l'objet d'une forte spéculation et sont transformés en bureaux, en commerces ou en hôtels. Ces immeubles anciens sont souvent mêlés à des formes architecturales et urbaines plus récentes répondant aux principes de l'architecture moderne. Cette dernière a radicalement transformé les formes de l'habitat en proposant des logements plus compacts, plus fonctionnels, mieux isolés et répondant aussi à de nouveaux critères de confort. C'est pourquoi il ne faut pas toujours assimiler, de manière stéréotypée, les immeubles en forme de tour ou de barre aux espaces périphériques. Il existe des immeubles en tour ou en barre dans les centres-villes comme il existe des immeubles anciens dans les espaces périphériques. Au cœur des villes, les maisons sont rares, souvent réservées à une population riche (c'est le cas par exemple des maisons de la Villa Montmorency à Paris dans le 16^e arrondissement). Aussi, pour se loger dans une maison, il faut s'éloigner des centres-villes, parfois à plusieurs dizaines de kilomètres afin de trouver un logement moins couteux et plus grand qui dispose souvent d'un jardin. L'habitat individuel est plus présent et commun dans les banlieues et les zones périurbaines sous la forme de lotissements ou de pavillons.

• Travailler

Les espaces urbains sont principalement dédiés aux activités tertiaires qui sont difficiles à localiser géographiquement parce qu'elles sont peu visibles. En effet, la plupart des activités de service se déroulent dans un cadre identique comprenant des bureaux, des salles de réunion et des espaces de vie commune (restaurants d'entreprise, halls d'accueil, etc.) ou à distance, donc dans des espaces de logement. En ville, les lieux du travail sont diffus et variés. Dans les centres-villes, une grande part des emplois urbains sont liés au tourisme. Les restaurants, les hôtels, les commerces, les musées et monuments emploient donc de nombreux habitants de la ville et des communes environnantes pour accueillir et servir ces habitants temporaires que sont les touristes.

Des quartiers dits d'affaires (le quartier de la Part-Dieu à Lyon, Mériadeck à Bordeaux) sont aussi aménagés pour accueillir des espaces de bureaux. Ces quartiers jouent un rôle emblématique dans le paysage urbain, car ils sont souvent un marqueur de l'identité qu'une ville souhaite se donner (par la construction d'une tour, par exemple). Les zones d'activités commerciales, logistiques, technopolitaines (recherche, entreprises et universités) ou encore portuaires ou aéroportuaires se distinguent des espaces urbains précédents, car elles ne se fondent pas à l'intérieur d'un espace urbain préexistant, mais correspondent à un site, précisément délimité par les collectivités territoriales, spécialement et uniquement dédié à l'installation d'entreprises. Ces espaces sont situés généralement à la périphérie des grandes villes et à proximité des infrastructures de transports rapides (un échangeur autoroutier, par exemple). Sous l'effet du développement des transports, mais surtout du réseau de l'Internet et de la possibilité de s'y connecter partout grâce au Wifi et aux réseaux de téléphonie (4G et 5G), de nouvelles pratiques

urbaines du travail se sont mises en place et se sont développées de manière massive au printemps 2020 lors du confinement lié à la pandémie due au Covid-19, en particulier le télétravail. Les manières de travailler sont moins pyramidales, moins localisées en un seul site (un patron qui décide et une chaîne d'exécutants des cadres aux employés dans un même espace de travail) et de plus en plus horizontales. Le travail peut se faire en réseau de manière collaborative en agrégeant de manière ponctuelle des compétences différentes autour de projets. Aussi, le travail n'est plus un lieu où l'on se rend tous les jours mais plutôt ce que l'on fait, peu importe l'endroit d'où on le fait.

• Se cultiver, avoir des loisirs

Le mot «loisir» vient du verbe latin *licere*, qui signifie «il est permis de...». Le mot désigne aujourd'hui tout ce que l'on peut faire durant son temps libre, par opposition au temps consacré au travail. Dans les espaces urbains, les loisirs sont très nombreux et plus une ville est grande, plus la gamme des loisirs qu'elle propose est étendue. Les infrastructures sportives (gymnases, stades, piscines, terrains sportifs, etc.) sont très présentes dans les espaces urbains français. Les villes, quels que soient leur rang et leur nombre d'habitants, ont toutes développé des aménagements et des politiques visant à favoriser la place des équipements sportifs ainsi que leur accessibilité, en particulier pour les plus jeunes. Les villes favorisent également les pratiques sportives urbaines comme le vélo, le running, la randonnée urbaine. L'aménagement de vastes trottoirs ou de zones piétonnes et de pistes cyclables permettent de donner une meilleure place aux piétons et aux cyclistes. Enfin, les parcs et bois à proximité des villes sont autant d'espaces aménagés pour le sport grâce à des parcours sportifs ou bien encore à l'aménagement de bases de loisirs. Plus que tout autre lieu, la ville, par son patrimoine, ses monuments, ses musées et ses équipements culturels (bibliothèques, médiathèques, cinémas, festivals de musique, etc.) est un espace privilégié pour se cultiver. Il ne s'agit pas seulement d'infrastructures, mais aussi de politiques incitatives mises en place par les collectivités territoriales pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ces équipements (tarifs réduits et gratuité, campagnes de communication, etc.). Grâce à des événements temporaires comme des festivals, des biennales, des «nuits» (La Nuit des musées, par exemple) ou des fêtes, les villes mettent en lumière leur patrimoine et la diversité culturelle qui les anime. La ville est aussi un espace qui favorise les rencontres, les balades et les échanges. Se promener en ville selon un itinéraire choisi, rencontrer des amis dans un bar ou un café pour discuter font également partie des loisirs urbains.

Document analysé et exploité

• Présentation et définition du document

Ce document est une photographie d'un paysage urbain de centre-ville de Montpellier. Il s'agit d'une vue aérienne oblique. Ce type de document permet de mettre en valeur les réalités quotidiennes d'un espace urbain de centre-ville. Le point de vue est large, il embrasse différents plans qui permettent d'envisager les différents aspects du thème 2.



Le centre-ville de Montpellier : la place de la Comédie

- **Analyse du document en lien avec le thème 2**

La photographie permet d'observer une organisation urbaine caractéristique des centres-villes français et européens. En effet, nous remarquons tout d'abord l'absence de voitures. Il s'agit donc d'une vaste place dédiée aux piétons et aux modes de circulation doux et respectueux de l'environnement (tramway, vélos). De part et d'autre de la place, des immeubles de style haussmannien, fraîchement ravalés, témoignent de l'histoire architecturale de la ville et de la volonté contemporaine de valorisation de ce patrimoine. Au second plan, un immeuble plus haut et plus contemporain, aux terrasses en escaliers, montre l'imbrication des traces du passé et de ses marques plus contemporaines dans un tissu urbain dense. Sur cette place, le piéton prédomine et peut s'adonner à des loisirs caractéristiques de l'Habiter dans un espace urbain, comme en témoignent les vitrines, les devantures des restaurants, les chaises et les tables : flâner, se rencontrer, faire du shopping, manger au restaurant ou se rencontrer dans des bars. Situés de part et d'autre des rames et de l'arrêt du tramway, la fontaine et le manège organisent des points de centralité, de rencontre et de convivialité pour les plus jeunes et les familles.

- **Piste d'exploitation pédagogique**

Cette photographie peut être observée attentivement avec les élèves et permet de reprendre l'ensemble des entrées de ce thème sous la forme d'un croquis de synthèse. Dans un premier temps, il est indispensable de localiser et situer Montpellier sur une carte de France. Puis, vient ensuite le temps de l'observation et de la description qui peuvent être guidés par des questions organisées selon les types d'activités pratiquées en ville. Les élèves observent donc les logements, puis les activités possibles sur cette place. Dans un dernier temps, sous la forme d'un croquis de synthèse, les élèves peuvent délimiter les différents âges du bâti, les espaces verts, les moyens de transports et les principales activités possibles sur cette place.

② Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs dans un espace touristique

② 1. Les espaces touristiques en France

Depuis les années 1990, La France est la première destination touristique mondiale. En 2018, elle accueillait près de 89 millions de visiteurs étrangers. Cette attractivité s'explique par un grand nombre d'atouts de son territoire. Tout d'abord, la France possède une situation géographique favorable au sein du continent européen qui lui permet de bénéficier d'une très grande variété de climats et de paysages. Les 5 500 km de côtes ont permis de développer de très nombreuses stations balnéaires le long des trois façades maritimes (Méditerranée, Atlantique et Manche, Mer du Nord). Le tourisme balnéaire est un des plus attractifs et présente des modes d'Habiter très différents selon qu'il s'agit d'une station fréquentée depuis le XIX^e siècle (Cannes, Biarritz, Deauville ou Trouville), d'une station plus familiale (les Sables d'Olonne en Vendée, la Baule) ou bien encore d'une station aménagée *ex-nihilo* par l'État dans le cadre de la planification des années 1960 (La Grande Motte, par exemple).

Les différents massifs montagneux possèdent des paysages variés et contrastés permettant de proposer des formes de tourisme différentes en fonction des saisons : un tourisme hivernal vers les stations de sports d'hiver (ski, raquettes) et un tourisme

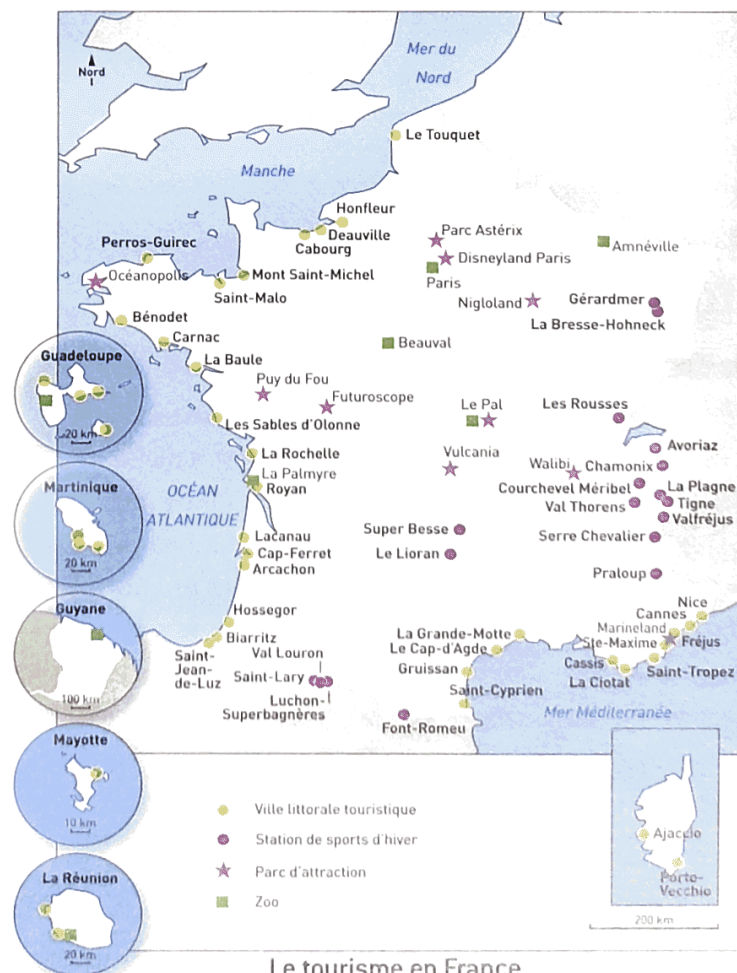
estival (randonnées). Les stations alpines proposent des activités de sports d'hiver à de très hautes altitudes. Le domaine des 3 Vallées par exemple est le plus grand domaine skiable au monde. Il s'étend sur trois vallées de la Tarentaise situées sur les versants nord du massif de la Vanoise (les vallées de Saint-Bon, des Allues et des Belleville). Il comprend 8 stations interconnectées entre elles pour près de 600 km de pistes de ski (Courchevel, Meribel, Les Ménuires, Val Thorens, Birdes-les-Bains, Saint-Martin de Belleville, La Tania, les Allues et Orelles). Le relief y offre une très grande variété de pentes, des sommets très élevés et une exposition au nord qui maintient le manteau neigeux. Les Pyrénées, le Jura et les Vosges, ainsi que le Massif central possèdent également des atouts en permettant la pratique des sports d'hiver mais aussi d'un tourisme vert et estival.

La France est également riche d'un très grand patrimoine culturel, artistique et architectural, mais aussi gastronomique (musées, châteaux, édifices religieux, villes anciennes, monuments, sites préhistoriques, domaines viticoles ou spécialités culinaires artisanales et régionales) qui attire des millions de touristes tous les ans.

Enfin, c'est en région parisienne qu'est installée la première destination touristique française et européenne : Disneyland Paris, parc à thèmes, qui attire en fonction des années près de 15 millions de visiteurs. À ces aménités et atouts s'ajoute une vaste capacité d'accueil et des infrastructures nombreuses et de qualité, notamment pour les transports.

Repères géographiques

Les espaces touristiques en France



Manuel Magellan, Géographie CM, Éditions Hatier, 2016.

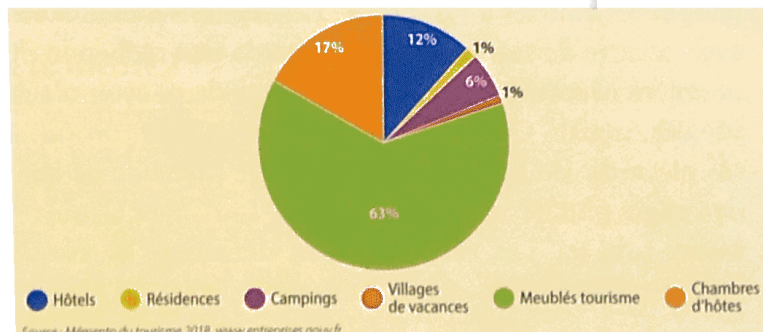
La crise du Covid-19 en 2020 a mis un coup d'arrêt à la dynamique du tourisme, secteur d'activités important pour l'économie française. En février 2021, on estimait que le secteur avait perdu 28,4 milliards d'euros de recettes, soit une baisse de 50 % par rapport à l'année 2019 car la crise a contraint à l'arrêt des activités du secteur (en particulier dans les stations de sports d'hiver dont les remontées mécaniques ont été fermées). La crise a impacté un peu moins fortement les activités littorales et le tourisme vert. La fermeture des frontières et la limitation des déplacements a concentré l'essentiel des flux de vacanciers à l'intérieur du territoire (94 % des Français qui partaient habituellement à l'étranger sont restés dans l'Hexagone). Au cours de l'été 2020, le littoral et la campagne ont été les destinations les plus prisées tandis que la Corse, l'Outre-mer et les grandes villes ont été plus délaissées.

2. Se loger, travailler, avoir des loisirs dans un espace de tourisme

• Se loger

La France a développé une politique économique volontariste en matière de tourisme depuis les années 1960 et, partout sur le territoire, les formes de logement pour les vacanciers, – c'est-à-dire des habitants temporaires qui cohabitent avec des habitants permanents –, sont nombreuses, variées et adaptées à des formes de tourisme et donc de clientèles différentes. Les possibilités de logement sont nombreuses : hôtels, auberges de jeunesse, villages de vacances, campings, gîtes, chambres d'hôtes, locations saisonnières et ou encore résidences secondaires. Ainsi, chaque vacancier peut faire le choix d'habiter d'une certaine façon sa destination de vacances. Ces choix peuvent s'établir sur des critères économiques (le moindre coût), mais aussi sur des critères de sociabilité (rencontrer des gens ou bien au contraire s'isoler du « monde »), d'accessibilité (proximité d'une gare, d'un aéroport), de variété des services (commerces, bars, restaurants, etc.), d'offres en matière d'activités sportives ou culturelles à proximité du logement (spas, piscines, attractions pour les enfants, etc.).

Les modes d'habiter ont aussi varié dans le temps. Ainsi, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le tourisme balnéaire est réservé à une élite. Les stations se développent autour de palaces, d'hôtels ou de résidences luxueuses que les riches vacanciers habitent parfois pendant des semaines ou des mois. Il faut attendre les premiers congés payés en 1936 pour que l'ensemble des Français puissent prendre des vacances et habiter dans un autre lieu que leur lieu de résidence. Des grands plans d'aménagement voient alors le jour et donnent naissance à de grands ensembles intégrés, comme celui de la Grande Motte conçu sur la Côte d'Azur par l'architecte Jean Balladur. L'idée est que l'architecture des lieux de vacances doit être à l'opposé du lieu de vie des vacanciers. La Grande Motte est conçue comme une ville-jardin et se distingue de toutes les autres stations par son architecture en forme de pyramides, structure qui permet de prolonger les appartements par des terrasses permettant aux vacanciers de bénéficier d'un ensoleillement maximal. L'architecture est enclavée dans une végétation omniprésente qui hiérarchise les espaces. En front de



L'offre d'hébergement touristique marchand en France au 1^{er} janvier 2018

mer, les espaces verts équilibrent l'architecture verticale tandis que les quartiers pavillonnaires sont entourés d'une végétation abondante et qui semble avoir toujours existé.

• Travailler

Envisager la question du travail dans les espaces de tourisme implique de s'intéresser à toutes celles et ceux qui sont employés dans le secteur du tourisme. Il importe de bien distinguer les emplois qui dépendent directement de la fréquentation des touristes (organismes de voyages, hébergements, conférenciers et guides) de ceux qui leur sont indirectement liés (restauration, transports, loisirs). Il faut également distinguer les emplois saisonniers et souvent précaires des emplois permanents et à plein temps. Lors des pics des différentes saisons touristiques, en haute saison, les offres d'emplois sont deux fois plus élevées qu'en basse saison. Au total, le tourisme représente 7 % du PIB et près de 2 millions d'emplois directs et indirects. Habiter dans un espace touristique en tant que saisonnier est bien différent de l'habiter en tant que vacancier, comme en témoigne l'extrait d'article sur le quotidien des saisonniers de Val d'Isère (voir ci-dessous).

« C'est une vie de débrouille » : le quotidien des saisonniers de Val d'Isère, la station la plus chère de France

« C'est une vie de débrouille. J'ai des plans ici et là, je suis au taquet sur le moindre truc », raconte Helena. À 42 ans, elle élève seule son garçon de six ans et saute de petits contrats en petits contrats. Un seul est déclaré : la distribution de publicités dans les boîtes aux lettres. Le reste ? C'est au petit bonheur la chance. À l'huile de coude, surtout : ménage dans des appartements, repassage de draps, remise de clés et accueil dans des logements type *Airbnb*, Helena promène aussi les chiens de vacanciers pressés... En tout, elle travaille pour une dizaine de clients.

En moyenne, elle se fait payer 20 euros de l'heure. « Enfin 23 euros maintenant, pour qu'on continue à ne pas me déclarer. J'ai parlé des Contrats emploi solidarité [des contrats aidés], mais mes employeurs ne veulent pas. » Helena estime plutôt bien gagner sa vie : environ 1 000 euros par mois, sans compter des avantages en nature. « Quand je fais le ménage après le départ des gens, ils laissent souvent plein de choses dans le frigo, alors je récupère. Ils abandonnent aussi parfois des vêtements de ski, je les revends. Ou la dernière fois, on m'a fait changer la télé d'un chalet et on m'a laissé l'ancienne. » C'est pareil pour son logement. Elle a négocié avec les propriétaires de ne payer aucun loyer, mais de s'occuper de toutes les charges : taxe d'habitation, foncière, syndic, travaux, etc. Mais sans garantie pour les mois, les années à venir. « Cela fait trois ans que j'attends un logement social. Il y a des gens qui sont moins dans le besoin que moi, mère seule avec enfant, qui me passent devant ! », dénonce-t-elle. Comme tout le monde ici, Helena ne fait pas ses courses à Val d'Isère. Les petites supérettes sont bien trop chères, même avec la carte de saisonniers, qui accorde une réduction de 15 % sur les produits de première nécessité. Signe d'un décalage de pouvoir d'achat dans cette station courue des Anglais. Quand on travaille à Val d'Isère, on « descend à Bourg » pour remplir ses placards. Bourg-Saint-Maurice, une trentaine de kilomètres et un bon nombre de virages plus bas dans la vallée, avec son Super U, qui reste « le plus cher de France », assure-t-on ici. Les propositions et demandes de covoiturage fleurissent tous les jours sur les réseaux sociaux des saisonniers.

Article du 12 septembre 2019, Radio France / France Culture / Noémie Bonnin.

- Avoir des loisirs, se cultiver

L'attractivité d'un espace touristique repose en grande partie sur la quantité et la qualité de l'offre de loisirs, soit d'activités permettant de sortir de la routine, de l'espace et du temps du quotidien. Ces activités peuvent être sportives, culturelles, reposantes, relaxantes ou bien encore commerciales. Elles sont nombreuses et variées et peuvent se pratiquer individuellement, collectivement ou en famille. Les lieux de séjour sont souvent choisis en fonction des activités proposées (c'est particulièrement le cas des stations de montagne et des stations balnéaires où l'on pratique d'une part, des sports d'hiver et d'autre part, des activités nautiques en lien avec les aménités du milieu).

Document analysé et exploité



La station de Tignes-sur-Lac dans les Alpes (France)

- Présentation et définition du document

Il s'agit d'une photographie d'un paysage de montagne. La vue est oblique aérienne et se divise en plusieurs plans qui permettent de mettre en valeur les aménagements touristiques d'une station de sports d'hiver.

- Analyse du document en lien avec le thème 2

Le paysage se trouve à la station de Tignes, située dans le massif de la Vanoise en Haute Tarentaise dans les Alpes françaises. Les activités de loisirs liées aux sports d'hiver (ski, surf, raquettes) sont visibles au premier plan de l'image où l'on distingue des skieurs et les aménagements des versants liés à la pratique de ces sports. La zone de départ des skieurs est flanquée de part et d'autre de deux gares permettant l'accès à des remontées mécaniques. Une piste aménagée sur la pente est visible et délimitée par des bourrelets de neige. Ces champs à ski sont entretenus tous les jours par les dameuses qui dessinent les espaces de la montagne réservés

aux skieurs. Au second plan, les immeubles abritent, au rez-de-chaussée et au sous-sol, des commerces, des restaurants et des services destinés aux vacanciers. Dans les étages supérieurs, des logements (locations saisonnières, le plus souvent à la semaine, et des hôtels) accueillent les touristes. Il s'agit d'une station intégrée. L'ensemble des logements et des services sont pensés pour faciliter la pratique des loisirs liés à la montagne en hiver. La crise du Covid-19, mais aussi les enjeux écologiques liés à la dégradation des milieux montagnards, imposent progressivement de repenser ce modèle en diversifiant les activités – en hiver comme en été – pour qu'il soit plus durable afin que les emplois ne reposent pas uniquement sur cette activité économique.

- **Pistes d'exploitation pédagogique**

Dans un premier temps, les élèves peuvent localiser et situer Tignes sur une carte du relief français ou sur un globe virtuel. Puis ils identifient les différents plans de l'image en s'appuyant sur les verbes du programme : se loger, travailler, avoir des loisirs.

La photographie peut être projetée numériquement et on peut délimiter le premier plan par un trait. Un questionnement guidé amène à identifier au premier plan les skieurs, les pistes et les remontées mécaniques. Puis, le second plan est délimité et permet d'observer les logements et les services de la station. Au dernier plan, les élèves identifient les versants enneigés de la montagne.

En guise de synthèse et de trace écrite, les élèves réalisent un croquis avec une légende simple à l'aide d'une feuille de calque. Ils délimitent les trois plans, construisent la légende (pistes et remontées mécaniques ; logements et services ; montagne enneigée) et proposent un titre.

En savoir plus
sur les programmes
de collège

 hatier-clic.fr/crpe